

INFOS COMMUNALES :

Edito du Maire

Juin, ne serait-il pas le mois de la qualité du cadre de vie !

L'écologie et la protection de l'environnement suscitent un intérêt essentiel dans notre société.

En renonçant complètement à l'utilisation de produits phytosanitaires contenant du glyphosate, la commune s'inscrit dans cette démarche. Mais ceci entraîne une charge de travail supplémentaire importante pour nos agents communaux. En effet, l'élimination manuelle des mauvaises herbes, en particulier dans nos rues, est très chronophage. **La propreté de la commune et le respect de l'environnement ne sont pas que l'affaire des employés communaux. Ils sont l'affaire de tous les salouasiens.**

Alors, si comme je le pense, vous y êtes sensibles, je vous invite à entretenir le trottoir et le caniveau au droit de votre propriété. Je suis sûr que vous y éprouverez une certaine satisfaction.

De même, au moment où les promenades sont particulièrement agréables et pour le respect de notre cadre de vie, je souhaite vous alerter sur les incivilités liées aux déjections canines.

Donc :

- par égard pour nos jeunes enfants, qui jouent sur nos pelouses,
- par égard pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher sur les crottes,
- par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts...

je demande à chaque propriétaire de chien de veiller à le garder en laisse et à ramasser ses déjections . Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes sont aussi inacceptables que ce soit en termes d'hygiène et de santé publique. Cela nuit à la qualité de vie de chaque salouasien. Ramasser les crottes est un petit geste qui marque le respect de soi et d'autrui. De plus, les propriétaires n'ont aucune excuse car la commune a investi dans de nombreuses bornes à sacs plastiques disséminées sur tout Salouël.

Surtout n'oublions pas que le meilleur moyen de garder Salouël propre

c'est de ne pas la salir et que chacun se sente responsable et respecte nos règles de vie collective.

Un dernier mot, à l'heure où les promenades deviennent agréables, n'hésitez pas à vous promener dans notre Parc du Marais, dans nos rues ou sur nos plaines pour saluer le fleurissement réalisé par les agents communaux.

C'est de toute beauté.

Bien sûr en respectant les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Franck DARRAGON

REOUVERTURE DE LA MAIRIE

A compter du **lundi 31 mai 2021**, les services de la Mairie sont de nouveaux accessibles au public dans le strict respect des consignes sanitaires.

Pour la sécurité sanitaire de tous et afin d'éviter une trop longue attente, merci de privilégier la prise de rendez-vous préalable au 03.22.33.36.36.

Les horaires d'ouverture de la Mairie pour le mois de JUIN :

	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9H00 – 13H00	FERME

Astreinte des élus : Week-end et jours fériés : **06 37 50 59 60**.

Police Municipale : 03.22.33.36.37 de 8h à 20h. Accueil ou rencontre sur rendez-vous au même numéro (main courante, doléances.....)

En dehors des horaires d'ouverture de ces services de Police, composez le **17**.

Collecte des déchets du mois de juin :

Bacs verts (déchets ménagers) : **1-8-15-22-29**

Bacs jaunes (recyclables – semaine paire) : **2-16-30**

Encombrants : 1^{er} jeudi des mois de février, mai, août et novembre.

Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.12.12



Il est interdit de déposer des ordures autour des bennes à déchets verts et de cartons.

RAPPEL SUR L'UTILISATION DE VELOS AU PARC LE MARAIS

Le Parc « Le Marais » est un lieu de promenade et de détente dont le charme et la qualité doivent être préservés par le comportement raisonné de chaque visiteur.

Seuls les enfants de moins de 15 ans, sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents, sont autorisés à circuler à vélo.

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX POUR LE TERRAIN FOOTBALL SYNTHETIQUE

Les travaux pour le terrain football synthétique débuteront le **jeudi 10 juin, et ce jusqu'au 31 août 2021**. Des travaux de raccordement électrique occasionneront des difficultés de stationnement et d'accès aux abords de la salle J. Jaurès. Nous vous informerons de l'avancée des travaux.

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET ET AOUT 2021



Voici le calendrier de ces démarches :

- pour les habitants de la commune et les enfants scolarisés à l'école : **du 10 mai au 4 juin**
- pour les extérieurs : **du 7 juin au 2 juillet**.



Les inscriptions se dérouleront uniquement au bureau jeunesse :
les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 13h00 et de 13h30 à 17h00
et les vendredis de 8h30 à 13h00

Sur ces périodes nous accueillons les enfants âgés de 3 ans à 13 ans.

On vous attend très très très très très nombreux pour vous faire passer des vacances inoubliables !!!!



QU'EST-CE QU'UNE BOITE A LIRE ?

C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

N'hésitez pas à y déposer vos livres, à les échanger avec d'autres lecteurs.

Notre commune est dotée de deux boîtes à lire installées à l'entrée du Marais, côté Salle Jean Jaurès et à la fontaine rue André Malraux pour encourager la lecture tout en favorisant la circulation des livres.

Prenez, partagez, échangez et évadez-vous !



VOS DEMARCHES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les 20 et 27 juin ont lieu **les élections Départementales et Régionales**. Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Attention : Les jeunes qui auront 18 ans entre le 20 et le 27 juin ne pourront voter qu'au 2^{ème} tour.

Recommandation : *Les électeurs sont invités à apporter leur propre stylo à bille de couleur noire ou bleue.*

SIMPLIFIEZ-VOS DEMARCHES AVEC JUSTIF'ADRESSE

Dans le cadre d'une demande ou pré-demande de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation, un usager doit justifier de son domicile.

Le dispositif **Justif'Adresse** dispense l'utilisateur qui le souhaite de produire un justificatif de domicile, en lui proposant de sélectionner dans la téléprocédure de demande de titre un fournisseur de service attaché à son domicile.

Justif'Adresse est pleinement intégré au parcours usager de la téléprocédure de demande de titre.

Il n'a aucun caractère obligatoire ou exclusif : l'utilisateur reste totalement libre d'utiliser ou non la procédure de vérification d'adresse dématérialisée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/Justif-Adresse>

PERMANENCE CONSULTATIONS JURIDIQUES

Une permanence de **consultation juridique gratuite** et sans prise de rendez-vous est assurée par Maître Justine LOPES, avocate au Barreau d'AMIENS.

Elle a lieu **chaque 3ème samedi du mois** au sein de la Mairie, entre 11h et 12h soit le **Samedi 19 juin 2021**.

ENCART RESERVE AUX ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE

Les Amis de la Bibliothèque

C'est dans une ambiance chaleureuse et rassurante que nous vous proposons une grande variété de livres : nos dernières acquisitions, des nouveautés : des romans (Lévy, Musso, Pancol, Giordano...) , des romans policiers (Le Corre ,Gardner, Bussy ,Engberg...) ,des abonnements (Géo, 60 Millions de Consommateurs) des documentaires, de nombreux livres pour enfants et ceux que nous empruntons à la bibliothèque d'Amiens.

Une nouvelle série de livres vous sera d'ailleurs proposée dès le mois de juin.

Les vacances arrivant, la bibliothèque prend ses quartiers d'été en juillet et août avec ces nouveaux horaires :
Mardi 16h-17h30 ; Mercredi 10h-11h30.

La bibliothèque reste ouverte au mois de juin : **Mardi et vendredi : 16h - 17h30 ; Mercredi : 10h -11h30.**

Nous serons très heureux de vous y accueillir.

A noter : En raison des élections, la bibliothèque sera fermée du **jeudi 17 juin au lundi 28 juin**.



Le club cycliste de SALOUEL organise les Deux jours d'Amiens Métropole, les **05 et 06 juin 2021**. Départ à partir de 9 h 00 à Guignemicourt.



Le CDAS : ça marche...

La joyeuse bande des adhérents du Comité des Anciens de Salouël continue de se dérouiller les articulations au grand air en ce joli mois de mai : promenades pédestres masquées et goûter en plein air par petits groupes ont permis d'échanger de visu, les langues retrouvent de leur agilité et les plaisanteries fusent...

Les marches vont se poursuivre en juin et d'autres projets se précisent si la situation sanitaire continue de s'améliorer.

Nous envisageons de nous réunir au début de l'été pour un repas musical. La salle, le minibus et l'orchestre sont retenus ; le menu a été choisi. Nous croisons les doigts et nous ne manquerons pas de vous informer des modalités à observer pour enfin vous annoncer la bonne nouvelle.

La vaccination ne dispensant pas de respecter les gestes barrière, gel hydroalcoolique, distanciation et port du masque, nous vous encourageons à continuer à vous montrer vigilants.

Avec toute notre affection.

Le bureau du Comité des Anciens

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Brigitte au 06 20 65 44 57 ou Jean-Pierre au 06 14 21 97 37.



S'initier, se perfectionner, s'amuser dans la pratique de la musique !

Val de Selle Music propose aux enfants dès 6 ans et aux adultes des cours d'instrument : clarinette, trompette, flûte, cor, guitare classique et électrique, piano, synthé, violon et saxophone. Ces cours s'accompagnent de solfège et d'ateliers.

Les enfants dès 4 ans peuvent découvrir la musique avec l'éveil musical.

Tarifs en fonction du quotient familial.

Inscriptions à la salle des Tilleuls 20 rue du 8 mai 1945 à Salouël :

samedi 19 juin 2021 de 10h à 12h

mercredi 1er septembre de 15h à 18h

samedi 4 septembre de 10h à 12h

Téléphone 06 51 55 39 22 ecoledemusiquesalouel@gmail.com

LE TRANSFORMATEUR DE LA RUE ANDRE MALRAUX AUX COULEURS DU GOLF CLUB DE SALOUËL AMIENS METROPOLE ...



Cette œuvre de Street Art signée de Gauthier Pierard décore depuis quelques jours un abri technique rue André Malraux à Salouël à quelques centaines de mètres du club. Nous sommes très fiers de cette reconnaissance qui concrétise le dynamisme et le sérieux de notre association qui vient de se voir reconfier pour les douze ans à venir l'exploitation du golf dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public.

La campagne de communication de notre Fédération « Entrez, c'est tout vert » accompagne la reprise « presque » totale de nos activités de loisirs et de compétitions. De nombreux temps de découverte de la pratique sont actuellement proposés. Les portes du club sont ouvertes tous les jours de la semaine de 9 heures à 20 heures.

Pendant ces longs mois de contraintes dues à la pandémie de la Covid-19, nos activités de plein air ont permis à beaucoup de continuer à pratiquer leur loisir et en ont conquis beaucoup d'autres de tous âges. Alors « Venez et Entrez c'est tout vert ».

Rédacteur : Daniel Lefèvre